

Association ANIM'ACTION

Secteur Jeunesse

Suite aux travaux de la commission et de l'équipe jeunesse,
Suite aux réunions de travail (co-présidente, responsable jeunesse et directeur) :
Document validé par le CA du 25/02/2015.

LE PROJET JEUNESSE

1. Préambule

L'animation jeunesse a une vocation éducative complémentaire aux autres influences qui s'exercent dans l'environnement quotidien du jeune : famille, école, amis, médias, travail et loisirs. Elle doit favoriser leur participation à la vie locale et leur insertion socioprofessionnelle, tout en permettant l'expérimentation, dans un contexte chaleureux et rassurant.

La préadolescence et l'adolescence constituent une étape clef pour chaque individu dans la conquête de soi, entre changements physiques et psychiques, entre besoin de reconnaissance et désir d'autonomie... L'animation jeunesse doit participer à aiguïser le regard critique, ouvrir le champ de la compréhension aux cultures au sens large en recherchant l'épanouissement personnel et collectif, la participation citoyenne et favoriser l'action, la mise en débat, l'expression.

2. Lien avec le PROJET SOCIAL de l'association

Basé sur des valeurs que nous portons et défendons, le projet social donne le cap à tout ce qui en découle. Nos manières d'être et d'agir en général sont donc orientées en fonction de ces principes. Anim'Action résume son intention dans cette phrase "**Accompagner les personnes physiques ou morales du territoire à construire des projets individuels et collectifs, dans une démarche de citoyenneté active.**"

La notion d'accompagnement des individus et des groupes pour agir localement, l'accessibilité à tous en cohérence avec ce projet, la diversité des actions dans un cadre laïque et bienveillant, la coopération avec l'environnement social, l'engagement dans le sens d'une citoyenneté active... sont des axes constitutifs du projet social 2014-2017 de l'association ANIM'ACTION.

Dans une visée de transformation sociale, les projets jeunesse se construisent autour d'une valeur et d'une démarche transversales, issues du projet social :

- L'autonomie (valeur),
- L'éducation populaire (démarche).

Rappel Définition « **Valeurs** » : principes auxquels se conforment nos manières d'être et d'agir. Elles sont appelées à orienter les actions des membres de l'association en fixant des idéaux. Elles constituent un « système de valeurs » qui donne les moyens de juger des actes, actions, méthodes... et de construire une éthique collective. »

Rappel Définition « **Démarche** » : manière de conduire un raisonnement, manière de penser ou de progresser dans un but par le cheminement de la pensée. Signifie également méthode, manière d'agir, comportements envers les personnes, les groupes.

Le projet éducatif jeunesse constitue donc une déclinaison du projet social d'ANIM'ACTION, à l'échelle du secteur jeunesse, en cohérence avec les publics concernés.

3. Articulation entre le projet éducatif jeunesse et les projets pédagogiques

Le projet éducatif jeunesse est commun à l'ensemble de l'activité jeunesse. Il se décline en 2 projets pédagogiques distincts et complémentaires :

- le projet pédagogique Passerelle,
- le projet pédagogique Maison des Jeunes.

Le projet éducatif a une temporalité longue : 2015-2017.

Au travers de ses 3 axes éducatifs, il définit « ce vers quoi l'on tend. ».

Les projets pédagogiques ont une temporalité plus courte et peuvent être modifiés, à la lumière des évaluations annuelles.

Les objectifs généraux précisent « ce qui devrait être ».

Les objectifs opérationnels précisent « ce qui doit être réalisé ». A échéances déterminées, c'est sur ce point que doit se porter l'évaluation concrète de manière à jauger l'atteinte partielle ou complète des objectifs généraux (et par voie de conséquence du projet éducatif).

En complément de cette architecture de projets, il conviendra de préciser clairement :

- les moyens disponibles et mis en œuvre (humaines, matériels, financiers...),
- les modes d'organisation, les méthodes de travail,
- les actions, les activités, les projets.

4. Le projet éducatif JEUNESSE (3 axes)

A - Mixité, ouverture culturelle et lien social

Mettre en œuvre des échanges entre groupes de jeunes de culture différentes, ou initier les jeunes à de nouvelles pratiques culturelles sont des ambitions portées par l'animation jeunesse dans le but de favoriser l'évolution des jeunes en interaction avec leur environnement. D'une manière plus globale, il s'agit de donner des clefs de compréhension du monde, de confronter les jeunes à la différence, d'apporter des éléments de compréhension autour des différentes formes de discrimination, de provoquer des rencontres, d'établir des liens, de rendre accessibles à tous le projet jeunesse... L'adulte animateur a un rôle important de déclencheur d'expériences, avec une posture d'ouverture au plus grand monde, en diversifiant les approches et les actions (ludiques, sportives, culturelles...). A partir de la potentialité de chacun à se transformer au contact des autres et de l'environnement, chacun, de sa place, peut participer à transformer la société.

Favoriser l'échange intergénérationnel, les rencontres et échanges entre les groupes de jeunes des différentes communes, le partenariat avec les associations du territoire, les liens avec les familles... participent à la reconnaissance mutuelle et au sentiment d'appartenance des jeunes à la société locale ou au sens large, gage de respect et d'implication.

B - Citoyenneté

Concept souvent galvaudé, la citoyenneté est l'idée de s'impliquer pour le collectif au sens large, d'exercer ses droits et devoirs au sein de la collectivité, sur la base de choix raisonnés, d'exprimer sa liberté. L'animation jeunesse doit soutenir les jeunes dans l'apprentissage de la vie associative et les impliquer dans le fonctionnement des associations, les initier à être acteurs de la vie locale..., mais également favoriser l'apprentissage de la vie démocratique dès que cela se présente... : favoriser l'expression individuelle, l'accès à l'information et à la connaissance, mettre en œuvre des méthodes et moyens favorisant l'échange et le débat et leur permettant d'agir sur leur environnement, faciliter l'appropriation et la production d'informations par les jeunes, aiguïser l'esprit critique...

C - Rencontre, action et participation

Les lieux de rencontres et d'échanges au plus près des jeunes répondent à un besoin social, pour qu'ils puissent s'épanouir et devenir acteurs de leur développement. Écartelés entre leur envie d'indépendance et leurs liens affectifs familiaux, ils trouvent chez leurs pairs la reconnaissance nécessaire pour grandir. L'animation jeunesse peut mettre en place un cadre sécurisant et convivial à cette fin, tout en proposant de nouveaux repères adultes, basés sur des valeurs collectivement portées et assumées en équipe et qui constituent en eux-mêmes des choix de transformation sociale.

Écouter, favoriser l'accessibilité, proposer, accompagner et responsabiliser les jeunes dans la mise en place d'actions, d'activités, mais aussi l'organisation de projets peut permettre de rechercher leur implication visant à tendre vers l'autonomie. Les loisirs en général sont des supports à la mise en mouvement des groupes et aux interactions entre les individus. Les différents degrés de participation sont souvent liés au plaisir d'être ensemble, à la convivialité et à la confiance au niveau des relations établies. En privilégiant des approches ludiques, il est possible de prendre en compte les besoins et envies des jeunes, tout en favorisant la prise d'initiatives.

5. Le projet pédagogique PASSERELLE

PROJET EDUCATIF JEUNESSE	Axes :		Mixité, ouverture culturelle et lien social	Citoyenneté	Rencontre, action et participation
PROJET PEDAGOGIQUE PASSERELLE	Objectif général	n°1	Diversifier les accès aux loisirs	Accompagner l'individu dans le collectif	Veiller au développement et l'émancipation des jeunes
	Objectifs opérationnels	1.a	- Sonder les envies et co-construire les activités/sorties avec les jeunes.	- Mettre en place des espaces de paroles ou la bienveillance de l'animateur est omniprésente, afin de permettre à chacun de prendre la parole et d'exprimer ses avis, ses idées.	- Se saisir des temps collectifs favorables à l'expression personnelle (estime de soi) respectant l'écoute de l'autre (respect d'autrui).
		1.b	- Proposer des activités/sorties culturelles, sportives, manuelles, créatives.	- Accompagner les différentes actions, projets émanant des jeunes, favoriser l'investissement de tous et l'expression collective.	- Favoriser les interactions et les initiatives collectives dans un esprit d'écoute, de confiance et de convivialité.
	Objectif général	n°2	Développer l'esprit critique chez les jeunes	Susciter les coopérations locales avec les jeunes	Favoriser l'expression et les initiatives
	Objectifs opérationnels	2.a	- Développer des actions relatives à l'alimentation raisonnée.	- Développer l'information sur la vie associative du territoire.	- Explorer avec les jeunes différents types d'expression (verbale, corporelle, artistique...).
		2.b	- Encourager des réflexions et des débats face au flot d'informations émis par les différents médias.	- Permettre au plus grand nombre de s'inscrire dans des actions associatives locales.	- Valoriser la force de l'expression personnelle en public.

6. Le projet pédagogique MAISON DES JEUNES

PROJET EDUCATIF JEUNESSE	Axes :		Mixité, ouverture culturelle et lien social	Citoyenneté	Rencontre, action et participation
PROJET PEDAGOGIQUE MAISON DES JEUNES	Objectif général	n°1	Développer des actions accessibles à tous	Accompagner l'individu dans le collectif	Valoriser les initiatives individuelles et collectives
	Objectifs opérationnels	1.a	- Provoquer des rencontres avec d'autres jeunes d'autres territoires.	- Sonder les envies et les compétences de chacun(e) et permettre de les mettre en œuvre dans des actions collectives.	- Se saisir des temps collectifs favorables à l'expression personnelle (estime de soi) respectant l'écoute de l'autre (respect d'autrui).
		1.b	- S'inscrire dans divers événements interculturels et intergénérationnels.	- Susciter les interactions entre les jeunes et les différents acteurs locaux, s'inscrire dans des actions solidaires.	- Intégrer les jeunes dans la communication nécessaire et disponible de/pour leurs actions.
	Objectif général	n°2	Encourager la compréhension par les jeunes de leur environnement	Favoriser le rôle et la place de chacun dans la vie sociale	Accompagner les projets jeunesse
	Objectifs opérationnels	2.a	- Aider à comprendre les mécanismes relatifs : <ul style="list-style-type: none"> • au « <i>droit d'être soi-même</i> » s'opposant à « <i>ce que la société attend de nous</i> » • à l'image reflétée par les jeunes dans leur environnement et ses impacts. 	- Proposer des temps de réflexion autour de la vie associative, donner des clefs de compréhension sur le pouvoir et la force d'une action collective.	- Garantir une proximité des animateurs avec l'ensemble des jeunes adhérents, un lieu convivial et favorable à l'émergence des projets.
		2.b	- Mettre en place des actions intergénérationnelles et interculturelles.	- Faire reconnaître les jeunes comme des acteurs à part entière sur leur territoire et valoriser leurs actions.	- Mettre à disposition tous les outils adaptés et nécessaires au développement des projets.

7. Un document SYNTHÈSE

Pour synthétiser l'articulation des projets et préciser les implications concrètes, il doit être établi un document complet comprenant :

- le projet social de l'association,
- le projet éducatif jeunesse,
- le projet pédagogique passerelle,
- le projet pédagogique maison des jeunes,
- les moyens, les modes d'organisation,
- les fiches-actions Passerelle, Maison des Jeunes et celles communes aux deux projets pédagogiques.
- l'évaluation (principes, critères).

A Port-St-Père,
le 26/02/15